



MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription doivent être acquittés en entier avant le début de l'activité (formation).

GESTALT Capital Humain a choisi un mode de paiement facile et rapide pour vous servir (Paypal). Lorsque vous payez avec le système Paypal (accepte les cartes de crédit, pas besoin d'avoir un compte Paypal et bien sûr accepte les comptes Paypal), vous êtes automatiquement inscrit à la formation que vous avez choisie. Avec ce mécanisme, vous avez votre facture immédiatement ainsi que votre inscription (pour les dépenses admissibles). Toutefois, si vous désirez vous inscrire et utiliser un autre mode de paiement (ex.: par chèque), vous devez communiquer avec le service à la clientèle au 450-442-2803 .

Lorsqu'il y a un rabais, le paiement de ce dernier doit impérativement être payé dans la période indiquée. Advenant que ce ne soit pas le cas, **le rabais sera annulé.**

Une semaine avant la tenue de l'activité, si vous nous avez transmis votre adresse électronique, vous recevrez par courriel un rappel des informations pratiques liées à l'activité.



Lieu des activités Sauf avis contraire, les activités de formations ont lieu à Longueuil. .

Politique d'annulation

GESTALT Capital Humain se réserve le droit d'annuler une activité ou de la reporter, si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour la confirmer. Dans l'un ou l'autre cas, **GESTALT Capital Humain** informe les personnes inscrites au plus tard 5 jours ouvrables avant l'activité.

Toute demande d'annulation doit être transmise **par écrit** (courriel à mturcotte@gcapitalhumain.com).

- ◆ Si la demande d'annulation est reçue **12 jours ouvrables** ou plus avant le début de l'activité, aucuns frais ne seront exigés ou retenus.
- ◆ Si la demande d'annulation est reçue **entre 7 et 11 jours ouvrables** avant le début de l'activité, 25 % des frais d'inscription seront exigés ou retenus.
- ◆ Si la demande d'annulation est reçue **6 jours ouvrables ou moins** avant le début de l'activité ou si le participant ne s'y présente pas, la totalité des frais d'inscription sera exigée ou retenue.

Une substitution de participant est acceptée sans frais jusqu'à la tenue de l'activité. Toute personne qui s'inscrit à une formation tardivement est sujette au même règlement quant à la procédure d'annulation.

Lorsque vous ne pouvez pas vous présenter pour une formation et que vous demandez que cette dernière ait lieu à une autre date; vous perdez votre droit à tout remboursement (même si la nouvelle date a été acceptée par GESTALT Capital Humain).

Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'oeuvre Les frais d'inscription aux activités de développement professionnel sont admissibles comme dépense de formation conformément à l'article 6 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'oeuvre (Loi des compétences).

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez communiquer avec le service à la clientèle au 450-442-2803 .